

AVIS AUX ACTIONNAIRES D'AVIVA INVESTORS – EUROPEAN EQUITY INCOME FUND

Luxembourg, 22 mai 2020

Cher/Chère Actionnaire,

Nous vous informons que la société Aviva Investors Global Services Limited, Gestionnaire d'Investissement du compartiment Aviva Investors – European Equity Income Fund (le "**Compartiment**") a décidé de sous-déléguer la gestion des investissements du Compartiment à Aviva Investors France S.A. à compter du 15 juin 2020.

Aviva Investors France S.A. est une société d'investissement surveillée par l'Autorité des Marchés Financiers ("AMF") en France, dont le siège social est situé au 14 rue Roquépine, 75008, Paris, France, et est autorisée à fournir des services de gestion d'investissement aux organismes de placement collectif en valeurs mobilières.

La sous-délégation ne donnera pas lieu à une augmentation des frais du Compartiment.

Une mise à jour du Prospectus datée de juin 2020 reflétant la modification ci-dessus sera bientôt disponible sans frais au siège social du Fonds.

Les termes commençant par une majuscule qui ne sont pas définis dans la présente auront la signification qui leur est attribuée dans le prospectus du Fonds.

Pour toute autre question ou demande d'informations supplémentaires, veuillez contacter Aviva Investors Luxembourg S.A. au : +352 40 28 20 261.

Vous pouvez également contacter le service financier en Belgique.

Nous vous rappelons que le prospectus en vigueur, les derniers rapports périodiques de la SICAV Aviva Investors et de ses compartiments en anglais, et les documents d'information clés pour l'investisseur en français sont disponibles gratuitement auprès du Service Financier en Belgique, RBC Investor Services Belgium N.V., 20th Floor, Zenith Building, 37 Boulevard du Roi Albert II, 1030 Bruxelles ou à l'adresse internet suivante : www.avivainvestors.com

La Valeur Nette d'Inventaire est publiée sur le site de la Belgian Asset Managers Association (www.beama.be) et est disponible auprès du service financier en Belgique. Le précompte mobilier en vigueur en Belgique est de 30%.

Le document d'informations clés pour l'investisseur doit être lu attentivement avant d'investir.

Sincères salutations,



Michael Minehan,
au nom du Conseil d'administration